

PROPECIA®

Fiche d'information

- PROPECIA® (finastéride à 1 mg) est un médicament destiné au traitement de la calvitie commune légère ou modérée. Il s'agit du plus récent produit développé pour cette affection, connue également sous le nom d'alopecie androgénogénétique. PROPECIA® est le seul médicament d'ordonnance contre la calvitie offert en comprimé à prendre une fois par jour.
- PROPECIA® agit en bloquant l'action de l'enzyme 5-alpha réductase de type II, une enzyme nécessaire à la production de la dihydrotestostérone (DHT). La DHT est une hormone qui réduit le cycle de croissance des cheveux, ce qui entraîne un rétrécissement des follicules pileux, lesquels finissent par tomber. PROPECIA® possède un mécanisme d'action très particulier qui agit uniquement sur les follicules pileux situés sur la tête.
- PROPECIA® ne peut être prescrit qu'aux hommes; il est contre-indiqué chez les femmes et les enfants.
- PROPECIA® produit généralement des résultats visibles après seulement trois mois de traitement.
- Si le patient interrompt le traitement, la calvitie revient à l'état initial.
- PROPECIA® n'affecte pas le taux normal de testostérone chez l'homme.
- Les activités de recherche portant sur l'utilisation de PROPECIA® à titre de traitement potentiel pour la calvitie chez l'homme ont débuté en 1992. PROPECIA® a été approuvé au Canada en juin 1998.

- PROPECIA® est bien toléré chez les hommes. Toutefois, comme c'est le cas pour tous les médicaments, le produit peut causer des effets secondaires chez certains patients. Un petit nombre d'hommes (moins de deux pour cent) participant aux essais cliniques ont ressenti une diminution de la libido et/ou des difficultés à obtenir une érection. Chez un nombre de patients encore plus restreint, la quantité de sperme émis lors des relations sexuelles avait diminué. Le profil de tolérance était comparable au placebo lors d'essais cliniques. Les effets secondaires ont cessé chez les hommes qui ont interrompu la prise de PROPECIA®, de même que chez la plupart de ceux qui ont poursuivi le traitement. De plus, l'incidence des réactions défavorables rapportées par les hommes qui prenaient PROPECIA® a diminué avec le temps.

Résultats des essais cliniques

- L'efficacité de PROPECIA® chez les hommes souffrant de calvitie commune a été démontrée lors d'essais menés à double insu, avec répartition aléatoire et contrôlés par placebo, auxquels ont participé 1 879 hommes âgés de 18 à 41 ans et souffrant de calvitie légère ou modérée causée par l'alopecie androgénogénétique.
- Quatre critères d'évaluation de la croissance des cheveux ont été utilisés pour déterminer l'efficacité :
 1. calcul du nombre de cheveux;
 2. évaluation photographique globale;
 3. évaluation de l'investigateur;
 4. auto-évaluation du patient.
- Au 12^e mois de traitement, PROPECIA® avait freiné la perte des cheveux chez 86 pour cent des participants et avait favorisé une repousse chez 65 pour cent d'entre eux.
- À la cinquième année de traitement (60^e mois), l'étude démontre que 90 pour cent des hommes prenant PROPECIA® avaient cessé de perdre leurs cheveux, tandis que 65 pour cent des hommes avaient observé une repousse de leurs cheveux.

- 30 -

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC :

Marlene Gauthier
Chef de service, Relations publiques
Merck Frosst Canada Ltée
(514) 428-3057

Mélanie Hould/Roch Landriault
NATIONAL PharmaCom
(514) 843-2373/843-2345